

Consulter les données belges sur l'insolvabilité par des autorités étrangères



En général

Actuellement il n'existe pas de registre central national des faillites en Belgique. Néanmoins, il existe des bases de données publiques et privées qui recueillent des informations sur la situation financière des entreprises et des particuliers. Certains de ces organismes sont mis en évidence ci-dessous.

Les données publiques

Le Moniteur belge

Le [site web](#) du Moniteur belge contient toutes les publications officielles des autorités belges. Toutefois, elle publie également des informations sur les statuts des personnes morales.

Critères de recherche

Sur la base du nom de la société, de l'adresse, de l'objet de l'acte, l'accès aux données d'insolvabilité peut être obtenu.

Données à consulter

Ainsi, les informations suivantes peuvent être consultées: les éventuelles décisions de faillite et de réorganisation judiciaire et le nom du syndic qui est/était chargé de régler la faillite.

Un désavantage pour les communes étrangères qui souhaitent rechercher plus d'informations sur un certain sujet, est qu'il n'est pas possible de faire une recherche par le nom du sujet via le Moniteur belge. Il n'est possible d'effectuer une recherche qu'au nom de la personne morale ou de l'entreprise individuelle.

Banque- Carrefour des Entreprises

[La Banque- Carrefour des](#)

[Entreprises](#) (BCE) est une source très importante et utile pour demander des informations. Après tout, il s'agit d'un registre contenant toutes les données d'identification et le statut juridique des entreprises et des personnes physiques. Grâce à ce registre, il est possible de trouver des informations sur une éventuelle faillite, le statut de cette faillite (entamée, en cours ou clôturée) et le nom du syndic responsable de la faillite.

Pour plus d'informations sur une faillite, un organisme administratif étranger doit avoir accès à la recherche privée de la Banque- Carrefour des Entreprises. À cette fin, les autorités étrangères doivent soumettre une demande.

Vous trouverez une explication sur la manière de déposer une telle demande dans la brochure EURIEC sur les données des entreprises belges.

Source privé – Faillissementen.com

[Faillissementen.com](#) est une source privé où on peut trouver les faillites belges et néerlandaises. Il s'agit d'un registre partiellement public où l'on peut trouver des informations générales sur les faillites néerlandaises et belges. Pour des informations plus approfondies, il est possible de prendre un abonnement payant. Les données relatives à l'insolvabilité peuvent être consultées sur le site web [faillissementen.com](#) après la fin de l'insolvabilité. Toutefois, après six mois, les données personnelles seront rendues anonymes.

L'accès aux données relatives à l'insolvabilité peut être obtenu sur la base des coordonnées, du nom ou du numéro d'entreprise. Sans abonnement, on peut notamment trouver les informations suivantes:



This project is funded by the European Union's Internal Security Fund - Police



Bezirksregierung Köln



Ministerie van Justitie en Veiligheid



- Date de la faillite
- Le tribunal qui a déclaré la faillite
- L'activité de l'entité juridique
- Le statut de la personne morale : faillite ou suspension

Des questions ou des informations supplémentaires?
Contacter l'EURIEC

T: +31 (0)88 16 87 380
E: euriec.rik.limburg@politie.nl
W: www.euriec.eu



This project is funded
by the European Union's
Internal Security Fund - Police



Bezirksregierung Köln



Ministerie van Justitie en Veiligheid

